

Martine de la paroisse de Bregues docorelle vier
d'une part. et anne martine fille de feu josph
Martin et de feie angelique lardiere de meme lieu
de Bregues endrocy de vier a este par moy Celebre
dans cette paroisse de la garde. apres avoir exigé

Manage leur e Mutuel Consentement et avoir connu de leur
de antoine etant
ignat
état libre par les attestations qui m'ont été presentées
apres les publications faites ainsi que d'usage dans quel
cort d'assemb. aucun empchement tant civil que
Canonique j'les ay marié selon le rit de notre
meve l'eglise Catholique et apostolique romaine
presens a P. J. Jueques Dupy ecclesiastique, josph
Jugues, pierre, veyss, et Louis gironniers

J. Dupy J. Jueques P. Jueques
Louis gironniers DEMANDÉ CURÉ.

mort de
jean
teyde
L'an mil sept cent trente un et le vingt quatrieme
jour du mois d'avril j'ay enfevelé dans le cimetiére de cette
paroisse Jean teyde âgé de noiron trois ans. temoins
nous o'abstignés. DEMANDÉ CURÉ. Ghongpreme

Cape
de marie
hexile
deloise
L'an mil sept cent soixant un et le noisieme jour du mois
de may j'ay baptisé monquiesseuse lemoine fille
naturelle et legitime de josph, et de marquie lemoine
née le premier du courant le parvoir françois audiant
et la marraine magdalene daumasse presens le say
signés Dupy Ghongpreme

L'an mil sept cent trente un et le
troisieme
dans le
de josph
de josph
L'an mil sept cent trente un et le
deuxieme
jour du mois de may j'ay enfevelé
de cette paroisse d'abest
de josph arduin d'âge de noiron deux ans et demy
temoins nous o'abstignés. DEMANDÉ CURÉ. Ghongpreme

L'an mil sept cent trente un et le
deuxieme
jour du mois de may j'ay baptisé josph
de josph, et de Catharine auferne etant né le jour du
le parvoir josph Jugues, et la marraine anne sybille. le pere
present assigné avec nous AREBOUL J. Jueques
P. Jueques J. Jueques DEMANDÉ CURÉ.

L'an mil sept cent trente un et le
deuxieme
jour du mois de may j'ay baptisé Jean abest fils naturel et
legitime de françois, et de viree Jounniet. le parvoir Jean
rigourd, la marraine anne temme. le pere et le parvoir
nous pas o'igné pour ne le caroir. P. Jueques
J. Jueques DEMANDÉ CURÉ.

L'an mil sept cent trente un et le
vingt
un
jour du mois de may j'ay baptisé
claire maillette fille naturelle et legitime de josph Denis, et de
magdalene Band née le meme jour le parvoir Jean joly et
la marraine claire Boguolle presens le say
signés J. Jueques J. Jueques DEMANDÉ CURÉ. Ghongpreme

L'an mil sept cent trente un et le
vingt
un
jour du mois de may nous avons enfevelé dans le cimetiére
cette paroisse marie rose auquante d'âge de noiron cinq ans temoins
nous o'abstignés DEMANDÉ CURÉ. Ghongpreme